

Procès-verbal du conseil d'école

Jeudi 16 juin 2022

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS

Municipalité : M. Mary (Maire) – Mme Bazin (Adjointe-chargée des affaires scolaires)

Représentants des parents titulaires : Mme QUEROU Anne-Cécile, Mme BERGUIGNAT Marine, Mme LASSALLE Roxane.

Représentants des parents suppléants : Mme LE BAIL Céline, Mme ROBQUIN Aurore, Mme COMIN Karine

Enseignants : M. Chataigner, Mme Bourreau Chéryl, Mme Michel, Mme Kebbache, Mme Loubes, et Mme Tavanae

DDEN : Mme Audin-Combeau

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES

Inspecteur de l'Education Nationale : Mme Vié

Représentant des parents : M. VIAUD Morgan, Mme GILLIBERT Christina

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Kebbache

Courrier de l'inspection académique dans l'après-midi pour dire aux parents que les enfants peuvent rester chez eux le lendemain s'ils peuvent les garder.

1. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 10 février 2022. La séance suit l'ordre du jour.

2. Bilan de cette année scolaire

➤ **Projet artistique** : ce projet a déjà été présenté plusieurs fois. Le bilan est très positif. Les rencontres avec les artistes sont très riches pour les enfants comme pour les adultes.

Anne DUPUIS-DESHURAUD (ADDC), artiste locale, viendra le 30 juin afin de réaliser bénévolement des modelages en argile avec tous les enfants. Cette intervention lui tenait très à cœur mais avait été annulée les années précédentes.

Sortie du 1^{er} juillet à la plage de La Bouverie avec toutes les classes pour réinvestir le travail que les grands ont fait avec JBEN (tracer dans le sable).

➤ Mme BOURREAU a remplacé M. Chataigner durant cette année. Nous la remercions pour son investissement et son engagement auprès de la classe de CM1/CM2.

➤ **Oiseaux compteurs** : c'est un dispositif d'expérimentation mathématique qui a été réalisé avec les CP en utilisant un jeu de cartes pour travailler la numération et le calcul. Chaque CP repartira à la maison avec son jeu.

➤ **Poste de chargé de mission** : M. Chataigner a passé son année entre une mission mathématiques et une aide pour les classes chargées ou à profil particulier.

Ce fut une chance inouïe pour les enseignants de dédoubler des groupes, prendre des enfants en difficulté, permettre aux élèves d'utiliser les outils numériques. L'IEN a demandé ce mi-temps supplémentaire et nous la remercions. Nous attendons de savoir si M. CHATAIGNER sera prolongé sur ce poste. Sinon, il sera enseignant sur la classe de CM1/CM2 à la rentrée.

➤ **Un livre pour l'été** : le Ministère de l'Education Nationale offre à chaque élève de CM2 un livre pour l'été (Fables de Jean de la Fontaine). L'objectif est de promouvoir le goût de la lecture afin d'éveiller la curiosité des élèves pour le livre. Cette opération s'inscrit aussi dans le cadre de la continuité école-collège.

3. Bilan financier (coopérative scolaire et budget mairie)

• A ce jour, le solde de la coopérative scolaire n'est pas représentatif car il y a plusieurs actions en cours : les photos de classe, la fête de l'école et la tombola. L'argent a été encaissé mais les factures

n'ont pas été payées ou inversement. Le montant précis vous sera donné en début d'année prochaine.

Voici les recettes de cette année : dons des familles en début d'année, vente des chocolats, photos de classes, tombola. La tombola fonctionne très bien et nous remercions les familles de s'investir autant.

Voici les dépenses effectuées cette année : adhésion à l'OCCE, les projets des classes, achat de livres pour le street art, les différents bus pour les sorties scolaires, une partie du projet avec JBen, une partie du projet fresque.

Nous remercions la mairie et l'APE pour leur aide financière pour les projets de l'année.

Lors de ce dernier conseil d'école, nous devons constituer une commission de contrôle des comptes de la coopérative scolaire afin d'effectuer le contrôle du bilan financier que Mme Tavanae remettra en septembre 2022. Mme COMIN et Mme BERGUIGNAT se portent volontaires.

- Concernant le crédit alloué par la mairie pour l'année 2022, il est de 69€/enfant pour l'année civile. En début d'année, nous avons 8 418€ mis à disposition de l'école et **il reste aujourd'hui environ 1000€**. Les commandes de rentrée ont été faites ainsi que l'achat du matériel d'arts plastiques, quelques jeux pédagogiques, des jeux de cour de récréation, des logiciels numériques pour la maternelle.

4. Préparation de la rentrée 2022

A ce jour, **108 enfants** sont inscrits pour la rentrée 2022. Il peut encore y avoir des changements. Chute d'effectifs d'une vingtaine d'enfants non expliquée mais de nombreux élèves de CM2 partent au collège.

Attention, cette répartition est susceptible de changer :

PS/MS	Mme Michel	22 élèves	13 PS + 9 MS
MS/GS/CP	Mme Loubes	23 élèves	18 GS + 5 CP
CP/CE1	Mme Kebbache	21 élèves	6 CP + 15 CE1
CE1/CE2	Mme Tavanae et Mme Lepaul (le vendredi)	23 élèves	5 CE1 + 18 CE2
CM1/CM2	M. Chataigner ?	20 élèves	9 CM1 + 11 CM2
Journée de direction : le vendredi			

- M. Sausseau part à la retraite.
- L'année 2022/2023 est marquée par le projet classe de neige pour les élèves du CP au CM2. Une réunion sera proposée courant septembre pour parler de ce projet et expliquer ce qui est attendu des parents accompagnateurs. De l'argent est mis de côté pour que les élèves de maternelle puissent aussi faire un beau projet cette même année.
- Les enfants nés en 2019 sont inscrits en petite section pour la rentrée 2022. La scolarité de ces élèves est obligatoire dès le mois de septembre.
- D'ici la fin de l'année, les familles recevront une information concernant la rentrée scolaire (fournitures, organisation de la rentrée...). Les fiches de renseignements seront à compléter en septembre.
- L'équipe enseignante rappelle son choix de fournir l'intégralité du matériel scolaire aux élèves (grâce au budget alloué par la mairie), il n'est demandé qu'un agenda par année scolaire et un classeur pour toute la scolarité. Ce choix surprend les parents nouvellement arrivés.
- La répartition des classes (en particulier pour CP et CE1) sera affichée le mercredi 31 août.
- Le jour de la rentrée pour les élèves est **le jeudi 1^{er} septembre 2022**.

5. Travaux et aménagements

Madame Tavanae demande si le panneau d'affichage de l'école peut être installé devant l'école pour la rentrée de septembre.

Les enseignants remercient M. le Maire, Mme Bazin, les agents techniques, le personnel de la garderie et de la cantine ainsi que toute l'équipe municipale pour leur soutien inconditionnel. L'investissement dans

l'école est très important ! On le redit aux parents car ils ont de la chance d'avoir une municipalité comme celle-ci.

Mairie :

La construction des sanitaires va prendre plus de temps car c'est un petit lot et il faut trouver une entreprise intéressée. Emmanuel consulte toutes les entreprises. On pense que ça va prendre encore 1 année, on aimerait que ce soit plus rapide. Ensuite, on détruira les anciens.

Pour le niveau sonore dans le réfectoire, des panneaux absorbants pour le bruit vont être installés début juillet. Le bruit sera atténué.

La cour va être équipée de dessins thermocollants début juillet. Les enfants ont choisi des dessins et la mairie a accepté tous leurs choix.

Une technicienne du département a fait une étude thermique des locaux (isolation façade et plafond, ouvertures, ventilation, chauffage, relamping...). Toutes les lampes vont passer en LED afin d'améliorer les dépenses énergétiques. Une chaufferie bois va être installée (chaudière à pellets). La réflexion porte sur tous les bâtiments communaux. La facture est de 450 000 euros juste pour l'école.

Il y aura aussi une modification de la classe de PS/MS : isolation par l'extérieur, changement des ouvertures...

Au niveau de la VMC, il y aura un contrôle au niveau de la ventilation. Un double-flux permettra de gérer au mieux le CO2. Isolation des combles.

6. Questions diverses

Question de parents d'élèves : Est-ce que les élèves de PS/MS de Mme Michel peuvent rentrer par le portail devant l'école ?

Réponse des enseignants : Avec le protocole sanitaire de début d'année, il était impossible de faire traverser toute la cour aux parents chaque matin. Afin de privilégier la proximité avec la classe (accompagner son enfant au plus près, lui faire coucou par la fenêtre, rencontrer la maîtresse tous les matins...), nous avons privilégié l'accès par le jardin pour les PS/MS. Nous terminerons l'année scolaire ainsi et en fonction de la situation sanitaire à la rentrée, nous envisagerons un accès de tous les élèves de l'école par le portail à droite de la mairie.

Question de parents d'élèves : Retard le matin dans l'ouverture du portail PS/MS.

Réponse des enseignants : Nous faisons de notre mieux. Cette question aurait pu être réglée directement avec l'enseignante.

Question de parents d'élèves : Est-il possible de revoir les menus de la cantine scolaire ?

Réponse de la mairie : Le chef cuisinier est parti de son poste. Il faudrait qu'on augmente énormément le prix du repas si on devait changer de prestataire et on s'y refuse puisqu'on a mis en place le quotient familial. Plus on monte en qualité, plus c'est cher.

On y travaille, on recherche. La cuisine de l'école n'est pas équipée pour recevoir un cuisinier.

Mme Palluas fait très bien remonter tout ce qui ne va pas. Un rdv a été pris avec le nouveau cuisinier.

Remarque de M. le Maire aux enseignants : Le système d'alarme de l'école définit les plages où les enseignants doivent être là ou pas. M. le Maire est dérangé par un sms à chaque fois qu'un enseignant vient travailler le dimanche ou reste tard le soir... Les enseignants sont désolés du dérangement. Monsieur le maire propose d'augmenter la plage horaire. Les enseignants sont d'accord pour que cela soit fait et s'excusent de trop travailler... 😊

Remarque de Mme Bazin : Félicitations aux parents, personnels municipaux, enseignants pour les 2 années que nous venons de passer.

Présidente du conseil d'école :
Mme Tavanae

Secrétaire du conseil d'école :
Mme Kebbache